**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 64 (1976)

Heft: 1

**Artikel:** De l'ordre dans les finances du ménage

Autor: Erne

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-274394

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

# **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

# Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 15.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# budget familial



Nous reproduisons ci-contre une page de l'ouvrage de Mme J. Martignoni: «L'argent ferait le bonheur si... » sur un sujet fort sensible en janvier (et les onze autres mois de l'année). Edité par l'Association Suisse des clientes du commerce de détail.

Le budget, c'est l'état de prévision des recettes et des dépenses d'un ménage.

Etablir un budget, c'est faire la liste de ses revenus et de ses dépenses, de les équilibrer dans la mesure du possible.

Certaines dépenses sont prévisibles, d'autres le sont moins, il faut constituer une marge qui permette une adaptation pour les cas non prévus.

Bien des gens ont peur d'établir un budget. Ils ont un sentiment très net qu'en y regardant de près ils verront une froide réalité qui va les culpabiliser au moment où ils feront une «petite folie».

Toutefois il est une nécessité absolue si l'on veut, avec un seul salaire, une famille, l'inflation, la récession, faire face à tout.

A notre sens, il comprend trois phases bien distinctes:

Les frais fixes que nous appellerons «obligatoires» Les frais non fixes que nous appellerons «nécessités» Les frais non fixes que nous appellerons «tentations»



Ne faites pas comme eux! Regardez ensemble calmement la réalité. Il est possible qu'à l'examen de vos chiffres vous devrez faire des concessions mu tuelles, renoncer à certaines habitudes, à des projets chers à votre cœur.

Seule une prise de conscience permet l'équilibre nor seulement du budget, mais du foyer, de la famille Chemin indispensable au bonheur.

# DE L'ORDRE DANS LES FINANCES DU MÉNAGE

### Le budget chose indispensable

Pour évaluer la situation financière de la famille, mieux vaut re-noncer à une minutie excessive, car noncer a une minutie excessive, car plutôt que d'apporter des précisions, elle risque de provoquer des ten-sions. Ce qu'il faut, c'est un budget réaliste qui donne un aperçu de l'avenir financier. Seul un budget permet de juger si les dépenses sont adaptées aux moyens et si un achat envisagé est possible dans l'immé-diat ou doit être différé. Rien ne sert de feuilleter un livre de comptes tenu avec soin et où le pain, le lait, la viande et les légumes figurent même dans des colonnes séparées, si même dans des colonnes separees, si l'on nous somme de payer une facture réglée depuis longtemps et qu'on ne retrouve plus la quittance. Un fivre de comptes n'est pas une preuve de bonne gestion de l'argent du ménage. Il ne dit pas si tel ou tel jour il aurait mieux valu mettre au menu une viande particulièrement bon marché plutôt qu'un rôti de veau et, en le consultant, personne n'apprend si la ménagère a employé avec économie le détergent acheté ou si au contraire elle l'a gaspillé ou même utilisé à mauvais escient. Le budget est un instrument de planification qui nous évite de perdre la vue d'ensemble de la situation financière ou de dépenser trop, et ce n'est que grâce à lui que la famille peut discuter calmement des finances.

Un budget est basé sur les recetant l'adécareze remuelles Contraires de la situation financière ou me de des l'accesses de la contraire de l'adécareze remuelles Contraires de l'accesses propuelles contraires de la situation financière ou de dépense de la situation financière ou peudles de la situation financière ou pue de de la situation financière de la situation financière ou peudles de la situation financière de la sit l'on nous somme de payer une fac-ture réglée depuis longtemps et qu'on ne retrouve plus la quittance.

Un budget est basé sur les recettes et les dépenses mensuelles. On divisera en douze parts celles qui ne reviennent qu'occasionnellement ou une fois par année mais qui sont assez importantes. La plus grande partie des dépenses concerne les enpartie des depenses concerne les en-gagements fixes (loyer, chauffage, énergie, téléphone, taxes pour la ra-dio et la télévision, impôts, primes d'assurances, caisse maladie, abon-nements et autres dépenses régulières telles que paiements à tempérament, remboursement de dettes, aide des membres de la famille, etc. L'argent du ménage (nourriture, dé-tergents, articles de toilette, répara-tions, nettoyage, menus achats et les « petites dépenses » de la ménagère) représente un poste important. Le represente un poste important. Le budget comprendra ensuite l'argent de poche du mari, de la femme et des enfants. Ce qui reste sera mis dans les réserves, qui permettront de payer vêtements, nouvelles acquisitions, médecin, dentiste, école et formation, vacances, loisirs, cadeaux et imprévus. Elles alimenteront égaleimprevus. Elles alimenteront egale-ment l'épargne, qui risque d'être « oubliée » si on ne la fait pas figu-rer. Grâce au budget, on sait tou-jours où l'on en est et on peut au besoin « rectifier le tir » pour pré-server l'équilibre financier.

# Conserver les quittances

Les quittances sont la preuve au-Les duttances sont la preuve au-thentique qu'une dette a été payée. Le délai de prescription n'est pas le même pour toutes les créances. En règle générale, il faut conserver tous les reçus pendant cinq ans. Pour les affaires immobilières, on aura soin de garder les quittances pendant le double de temps, le délai de prescription étant de dix ans, faute de quoi on risque de devoir un beau jour payer une seconde fois une facture déjà réglée. Dans les ménages où la femme travaille elle aussi, il faut conserver

séparément les quittances des achats séparément les quittances des achats payés sur son revenu, et ce au-delà des délais légaux de prescription. Car lors des arrangements qui précèdent un partage successoral, qui-conque prétend qu'un objet fait partie des apports de la femme doit en fournir la preuve. Le plus souvent, ce sera la femme, laquelle pourra s'assurer ses droits en présentant les quittances établis, à son nom.

## Intérêt annuel de 24 %

Le mode de règlement usuel dans le commerce de détail est le paie-ment comptant. La marchandise est remise dès que l'argent est dans la caisse. Quiconque paie sur facture mensuelle — par exemple des mar-chandises acquises avec une carte de chandises acquises avec une carte de crédit délivrée aux clients, de l'essence ou des boissons achetées à l'abonnement — ne doit pas oublier qu'au moment où le fournisseur a établi la facture pour les premières livraisons, il a octroyé un crédit de presque un mois. C'est pourquoi il faudrait payer sans délai ces factures à moien qu'il visit été contenue. faudrait payer sans delai ces factures, à moins qu'il n'ait été convenu autre chose. En général, les factures établies par les maîtres d'état sont payables dans les trente jours. Si l'on paie tout de suite, on peut déron paie tout de suite, on peut de-duire un escompte qui est de 2 à 3 % suivant la branche, ou même supé-rieur dans quelques cas exception-nels. Avant de payer, on peut sans hésiter demander au fournisseur quel est l'escompte accordé.

Il vaut la peine de faire usage de

Il vaut la peine de faire usage de cette réduction de prix, puisqu'un escompte de 2 % équivaut à un intérêt annuel de 24 % !
Si la facture porte la mention « sans escompte », on peut parfaitement bien attendre un mois avant de payer. On contrôlera évidemment toutes les factures en les comparant putse les factures en les comparant putse les factures en les comparant de payer. On contrôlera évidemment toutes les factures en les comparant avec les bulletins de livraison et on vérifiera si la somme de tous les postes est juste et si les salaires horaires des ouvriers ont été multipliés correctement par les heures de travail effectuées, au cas où le détail travail effectuees, au cas ou le detail figure sur la facture. Une erreur peut toujours arriver. Si l'on a la certitude de s'être fait duper par le fournisseur, on le lui fera savoir aussitôt par lettre recommandée tout aussitot par lettre recommandee tout en déclarant qu'on va payer dans les délais le montant justifié, celui-ci étant dû de toute façon. Il est proba-ble que le fournisseur entendra rai-son et renoncera à exiger le restant. Il n'en va pas de même si le fournis-Il n'en va pas de meme si le fournis-seur réussit à prouver que sa facture est fondée. On est alors obligé de s'exécuter. Mais il ne faut en aucun cas tarder à payer le montant qui ne fait pas l'objet d'un litige.

Dr Erne

Bulletin du Crédit Suisse, Septembre 1975

# ON NE NAIT PAS FEMINISTE, ON LE DEVIENT

(Paraphrase de la célèbre déclaration de Simone de Beauvoir : « On ne naît pas femme, on le devient »)

A la question : comment êtes-vous devenue féministe ? posée à Benoîte Groult, lors du débat de la Journée des femmes au Comptoir suisse de Lausanne, l'auteur de « Ainsi soit-elle » répondait ceci : \*

« C'est presque une autobiographie que vous me demandez et au fond, je suis devenue féministe très tard; ce qui prouve l'impact d'une éducation de femme. Je crois que j'ai eu beaucoup de mal à devenir féminine quand j'étais jeune fille. Je n'avais pas une coquetterie naturelle; j'étais plutôt sportive; je crois que j'aurais aimé la mode d'aujourd'hui, unisexe, où l'on porte un blue jean et où on ne se fait pas remarquer. Or, j'étais dans une famille bourgeoise; j'avais dans une famille bourgeoise; j'avais « C'est presque une autobiographie dans une famille bourgeoise; j'avais une mère qui dirigeait une maison de couture; c'était la sœur de Paul Poiret; c'était l'élégance dans la fa-mille. Et quand je suis allée à la Sor-bonne, on m'a affublée d'un chapeau bonne, on ma antible d'un chapear avec une voilette, j'en étais absolument malade, parce que quand on est jeune, on a envie de ressembler absolument à tout le monde, se fonte dans la masse; on n'aime pas être originale.

Ma mère me disait : si tu ne peux pas porter un chapeau à voilette, c'est que tu n'as pas de personnalité, parce qu'elle s'habillait d'une manière très excentrique. Donc, j'étais absolument « stressée » par cette éducasolument « stressee » par cette educa-tion : comme je ne portais pas ce qui me plaisait, j'étais mal à l'aise, je marchais les pieds en dedans, les yeux baissés, j'avais peur que les hommes me trouvent ridicule; je l'étais certainement. Résultat : à 24 l'étais certainement. Résultat: à 24 ans, je n'étais toujours pas mariée, ce qui commençait à être dangereux, à cette époque. Les amies de ma mère disaient: « Et alors, ta fille? Quoi de neuf? » Ça ne pouvait être qu'un homme, le neuf! Et ma mère disait tristement: « Elle poursuit ses études », comme si c'était vraiment un pis-aller.

Donc, j'ai eu un sentiment d'une jeunesse humiliée... J'avais une sœur, qui, au contraire, adorati la coquet-terie, avait un charme très naturel. Elle, ça marchait très bien. Moi, ça ne marchaît pas ; et alors, je crois que j'en ai gardé une espèce de ran-cœur, qu'on m'ait forcée à ne pas être ce que je voulais.

Je crois que j'aurais été une très bonne camarade de sport: j'aimais le ski, j'aimais être en godillots de ski, me balader avec des garçons; mais, le bal, avec une indéfrisable,

des talons hauts! Je me tordais les des taions nauts! Je me tordais les pieds, j'étais mal à l'aise! On m'a donné des leçons de rumba, parce que je n'arrivais pas à danser la rumba! Je n'osais pas remuer. En réalité, ce n'est pas parce que j'avais de le reideux dans le come c'était. reainte, ce n'est pas parce que j'avais de la raideur dans le corps; c'était dans ma tête; c'était une timidité, un côté guindé, à l'idée d'être une marchandise exposée, qui devait trouver preneur.

C'était un temps où les mères étaient toujours au fond de la salle à regarder leurs filles ; quand on re-venait, elles disaient : « tu n'as pas venait, elies disalent: «tu nas pas dit un mot à ton danseur, comment veux-tu qu'il te réinvite? C'était une éducation, je crois, qui n'était pas si rare autrefois et qui sur cer-taines filles réussissait très mal.

J'ai fini par me marier, même plu-tôt deux fois qu'une, avouons-le, et je pense que quand j'ai vu la jeu-nesse de mes filles, leur liberté, la nesse de mes filles, leur liberte, la façon que j'avais de ne pas leur imposer une certaine tenue — j'ai une de mes filles qui s'habillait d'une façon que je trouvais absolument ridicule, mais je n'ai jamais youlu pedictie, mais je na jamais voutu pe-ser sur elle, en souvenir de ce que j'avais porté moi, entre 18 et 25 ans — quand, donc, j'ai vu leur liberté, je suppose qu'il m'est rémonté au cœur toute cette jeunesse où j'étais d'abord une jeune fille à marier, où ce que je faisais comme études était ce que je faisais comme etudes etait secondaire, en attendant le prince charmant bien sûr, et petit à petit, cela m'est remonté, vers 40 ans, pas avant; il faut du temps pour se dé-faire finalement d'une éducation.

Ainsi soit-elle? Je l'ai commencé comme le roman de la condition féminine et pas tellement comme un minine et pas teinement comme un livre féministe. Plus je l'écrivais, plus je découvrais que c'était nécessaire d'être féministe. Je n'avais pas compris au fond, ce qui m'était arrivé; j'avais perdu des années de ma vie à essayer de me conformer à un dille suit de me conformer à un livre de la conforme de la confo vie a essayer de me conformer a un modèle qui ne me convenait pas. Je crois que c'est comme ça que je suis devenue féministe et je crois que beaucoup de femmes le sont sans le savoir aussi. »

Enregistrement aimablement prêté par les auteurs des émissions Réali-tés, que nous remercions vivement.

Un coin pour le dire

Bravo Bernadette! Le mensuel « Femmes Suisses » venait de paraître : je le lisais dans mon bistrot matinal quand soudain j'entendis une exclamation provenant de la table voisine : « Cette Bernadette, quel battant!». Je ne pus qu'acquiescer : en effet Bernadette, notre rédactrice en chef, est un crack. A côté l'enthousiasme montait : « Quelle classe, quel style! ». C'est vrai, me disais-je, son style est très personnel et ses articles bien tournés. «Elle fonce, mais tout en souplesse» et c'est juste, notre rédactrice en chef allie la fermeté à un grand sens des nuances. Ayant terminé mon café, je buvais du petit lait, enchantée de penser que justice était rendue à notre cher journal, quand je surpris: « Bien sûr qu'avec ses iaii, enchantee de penser que justice était renaue a notre cher journal, quand je surpris: « Bien sûr qu'avec ses 70 kilos...». Mon sang ne fit qu'un tour: obèse, notre fine petite Bernadette?... « et ses 1 m. 73....» j'allai pro-tester, stupéfaite, quand soudain je compris: c'était le Critérium de la première neige à Val d'Isère et c'était Bernadette Zurbriggen!

La Pipelette